

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL 2022-2023

Attention : un bulletin par adhérent, merci de le remplir, si possible, par ordinateur

Nom :	Prénom :
Date naissance :	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Adresse :	
Téléphone fixe :	Mobile :
Courriel :	

Adhère ou Renouvelle son adhésion (à retourner avant le 30/09/2022)

Souhaite pratiquer la : Randonnée
 Marche Nordique ou Marche Nordique douce
 Rando Santé

Adhésion,	
Club + Licence + assurance IRA	38,50 € <input type="checkbox"/>
Club + Licence + assurance IRA + abonnement PASSION RANDO	48,50 € <input type="checkbox"/>
Club + Avec une licence FFR N°:	<i>d'un autre club</i> 38,50 € <input type="checkbox"/> (1)
Comme membre honoraire	10,50 € <input type="checkbox"/>

Un certificat médical, est à fournir si

Vous adhérez pour la première fois
 Votre certificat médical a plus de 3 ans (un mail de rappel vous a été envoyé)

Dans les autres cas :

Vous attestez avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire santé qui a été mis à votre disposition (Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du Sport).

Lettre d'information vous sera transmise par :

courrier électronique ou courrier postal
Elle sera aussi visible sur notre site Web

Vous désirez recevoir une attestation, **par mail**, pour votre **comité d'entreprise**

T.S.V.P. 

(1) Vous serez remboursé de la somme de 28€ si vous nous remettez une copie de votre licence 2022-2023.

Vous vous engagez à suivre le Règlement Intérieur de l'Association et les directives qui vous seront données par les animateurs du groupe pour votre sécurité et celle de tous, et à être convenablement équipé pour les activités auxquelles vous participerez. Vous pouvez consulter le Règlement Intérieur sur le site web de l'Association ou le demander auprès d'un responsable du Club.

- ✓ La loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres. Il est indispensable de souscrire à l'assurance individuelle IRA (responsabilité civile et accidents corporels), que nous vous proposons, et qui vous couvre 24h/24 pendant vos activités (2).
- ✓ CHEMIN FAISANT n'est responsable que des activités qu'il organise en son nom, proposées et présentées sur son site Web.
- ✓ Pour des raisons de sécurité, les animateurs ont connaissance du numéro de mobile de l'ensemble des adhérents.
- ✓ Afin de permettre le fonctionnement de l'association, les informations fournies sur ce bulletin sont enregistrées et traitées sur le système informatisé de Chemin Faisant. Elles ne sont communiquées à aucun organisme tiers et sont conservées le temps de votre adhésion + 3 ans.
- ✓ Conformément à l'article 34, de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez, à tout moment, sur simple demande écrite adressée à CHEMIN FAISANT, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données et de tout document (image par exemple) vous concernant.

BULLETIN A RETOURNER par courrier postal à

CHEMIN FAISANT, Espace associatif, 4 place Victor Schœlcher, 91300 MASSY

Auquel vous joignez :

- Votre règlement par :

- **Chèque** à l'ordre de CHEMIN FAISANT

- **Virement** : Crédit Mutuel de Massy

Banque: 10278 / Guichet : 06263 / N° compte : 00020491601

IBAN : FR76 1027 8062 6300 0204 9160 130

BIC : CMCIFR2A

En indiquant le motif suivant : « adhésion + nom et prénom »

- **Carte bancaire** via le site de Chemin Faisant

Si vous réglez pour vous et pour une autre personne, veuillez préciser son nom :

- Un **certificat médical** si nécessaire
- Une **photo d'identité** pour une première adhésion
- Vous acceptez que votre photo apparaisse dans nos publications : oui non

A _____, le _____

Signature (Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

(2) Pour tous renseignements, consulter le "Guide des Assurances" auprès de CHEMIN FAISANT.